

## LES VŒUX DU MAIRE 2014

Bonjour à toutes et à tous.

Au nom du Conseil Municipal je suis très heureux de vous recevoir ce soir pour la cérémonie des vœux 2014 et je vous remercie de votre présence.

A tous les acteurs de la vie locale au quotidien : élus, personnel communal et intercommunal, services de la gendarmerie, sapeurs-pompiers, représentants de la paroisse, membres des associations, anciens élus, Port-saint-périns, ...je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Meilleurs vœux aussi aux chefs d'entreprises artisanales, commerciales, agricoles et les autres secteurs d'activité. Meilleurs vœux à tous les acteurs de l'enfance... puissiez-vous mener à bien les nouvelles réformes en cours. Meilleurs vœux aux familles et notamment aux nouvelles familles qui viennent s'installer sur notre territoire. Meilleurs vœux aux plus démunis : démunis de santé, démunis de travail, démunis de famille ou de proches.

Ce rendez-vous annuel nous permet de nous rencontrer et d'échanger sur la vie de notre commune, son bilan et ses perspectives. C'est pourquoi cette année, je vais vous présenter une rétrospective sur 10 ans (2003-2013), tout simplement parce que cela ne représente pas la durée d'un mandat mais le travail et le résultat des équipes municipales successives. Certains dossiers s'enchaînent sur plusieurs années ; ils commencent avec les uns et se terminent avec les autres.

### LA POPULATION

2003 : 2499 habitants

2013 : 2838 habitants

### Les naissances

2003 : 50 naissances

2013 : 39 naissances

Les décès : environ 15 par an. Il y a 10 ans : début des incinérations.

Au niveau du cimetière :

- mise en place du columbarium avec agrandissement de 18 à 24 cases
- mise aux normes avec un ossuaire réglementaire et bientôt un jardin du souvenir

- mise en place de la gestion informatisée

Un certain nombre d'emplacements de caveaux se sont libérés suite à une longue procédure et un agrandissement du cimetière n'est plus nécessaire à ce jour.

## LE SECTEUR DE L'ENFANCE

Les écoles : Ecole de l'Alliance et Ecole des Hirondelles.

2003 : 320 élèves

2013 : 300 élèves

Baisse de 20 élèves.

Investissements réalisés à l'école des Hirondelles :

- une salle informatique et une salle de classe
- aménagement de l'ancien logement de fonction pour répondre aux besoins scolaires
- équipements informatique

Construction du multi-accueil (20 places disponibles) et de bureaux.

Relais d'Assistantes Maternelles

2003 : 44 assistantes maternelles

2013 : 38 assistantes maternelles

## Accueil périscolaire

Une fréquentation toujours en hausse. Afin de répondre aux besoins de locaux, la commune a acheté la maison anciennement « Lemée », 2 modulaires et a rénové la petite maison rue du Fief l'Abbé.

Effet marquant pour l'année 2013 : le transfert à la communauté de communes Cœur Pays de Retz de la compétence « enfance - petite enfance », pour la partie investissement. Le fonctionnement a été transféré en 2011.

## Le restaurant scolaire

2003 : 211 élèves

2013 : 235 élèves

Malgré une baisse des effectifs scolaires, on remarque une hausse de la fréquentation de la cantine. Cela s'est traduit par l'ouverture d'un deuxième site salle de la Colombe. Je rappelle que nous avons une dérogation des services vétérinaires pour servir les repas aux enfants dans cette salle parce que nous avons un projet d'agrandissement du restaurant scolaire.

## L'URBANISATION

A ce jour nous dénombrons environ 1200 logements sur la commune.

2003 : 22 permis de construire

2013 : 13 permis de construire

En moyenne 28 PC par an, au-dessus de nos objectifs inscrits dans le PLU qui sont de 20 à 22 logements par an.

Le nombre de dossiers traités (CU, DP, PC) est passé de 135 à 220 par an, ce qui traduit une charge administrative en hausse.

Ces nouvelles constructions ont été localisées tout d'abord

- la Case aux Renards (45)
- Ensemble Dieuzède (21)
- Moulin de la Rivière (10)
- Rue du Fief l'Abbé et du Clos de Retz (18)
- Les Granges (26)

Sans oublier les nombreuses divisions de terrains.

Travail engagé à ce jour :

- une étude sur le potentiel à l'intérieur des zones bâties est en cours
- ainsi que l'ouverture d'une nouvelle zone sur le secteur de Beauvais.

## LOGEMENTS AIDES

La commune est propriétaire de 12 logements rue des Acacias et en assure la gestion et l'entretien.

Il a été créé :

- 1 logement d'urgence
- 4 logements intermédiaires dans le quartier des Granges gérés par le bailleur social Atlantique Habitations
- 7 logements du même type sur le site de la Poste vont bientôt sortir de terre
- 3 ou 4 logements sont prévus à destination des aînés dans l'opération du Pôle Santé Place du Champ de Foire.

## ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Le projet sur le secteur de Beauséjour avance bien. La révision simplifiée est maintenant terminée et nous allons commencer les négociations foncières. Je rappelle que cette zone est à destination artisanale et que c'est la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz qui en est l'aménageur.

## ASSAINISSEMENT

2003 : 500 raccordés au tout à l'égout

2013 : 750 raccordés (+St Léger les Vignes)

### Réalisations :

- Filtre à roseaux de la Jutière
- Rives de l'Acheneau et Roussinière avec le village de Pilon
- Station d'épuration du Grand Fief (2500 éq/hab)
- Réhabilitation de l'ancien site du bourg en terrain de bosses.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 : la compétence « assainissement » a été transférée à la communauté de communes.

## VOIRIE

En 10 ans, aménagements :

- Rue de Bellevue
- Rue du Fief l'Abbé
- Rue du Moulin
- Halte SNCF avec la commune de St Mars de Coutais
- Et maintenant la Rue de Briord (attribution du marché). Pour rappel, l'estimation pour l'ensemble de la rue s'élève à 520.000 euros pour la commune plus 200.000 euros pour la part du Département.

## AMENAGEMENT DU DOMAINE DEPARTEMENTAL

- Sécurisation de l'accès du village de la Boitellerie (Route de Ste Pazanne)
- Giratoire du Champ d'Alouette
- Digue + Route de Briord
- Intersection « du marronnier » à la Bonfiserie. Je rappelle que les plantations viennent d'être réalisées : 2 marronniers et 3 châtaigniers.
- Prochaine réalisation : aménagement du chemin du Buis pour 2014 et nous sommes en attente du barreau routier qui reliera la RD64 au giratoire de l'Intermarché.

## BATIMENTS

- constructions :
  - mairie et salles associatives
  - multi accueil et bureaux
  - camping et halle

- acquisitions :
  - Le hangar
  - Maison 23 rue de Pornic
  - 3 modulaires (stockage salle de sports, espace jeunesse et accueil périscolaire)
- aménagements :
  - bibliothèque
  - dojo
  - salle multimédia
- aménagements extérieurs :
  - port de la Morinière et berges
  - 2 passerelles sur les douves
  - Aire de jeux sur la zone de loisirs

## FINANCES

Dette par habitant :

2003 : 719 euros / hab

2013 : 675 euros / hab

En 2013 :

Excédent de fonctionnement : 529.320 euros

Remboursement du capital de l'emprunt : 216.000 euros

Marge de manœuvre : 313.320 euros.

L'équilibre du budget de fonctionnement est passé de 900.300 euros en 2003 à 1.256.000 euros en 2013.

Masse salariale :

2003 : 18 agents

2013 : 24 agents.

Taux d'imposition

% 2003 : TH :13,45    TFB : 16,83    TFNB : 38,50

% 2013 : TH :15,32    TFB : 18,99    TFNB : 43,86

## COMMUNICATION

- magazine communal trimestriel
- site internet
- logo
- signalétique des bâtiments communaux
- enveloppes « prêt à poster »

## SECTEUR ASSOCIATIF

2003 : 22 associations et 4 sections de l' Acheneau Club

2013 : 24 associations et 10 sections de l' Acheneau Club

Cela prouve le dynamisme de la vie locale au quotidien. Chacun d'entre nous peut trouver un épanouissement qu'il soit sportif, culturel, artistique, humanitaire ou autre.

Si le Comité des Fêtes organise plusieurs manifestations annuelles : carnaval, vide jardin, forum des associations, concours de pêche, vide grenier, arrivée du Père-Noël... d'autres grands rendez-vous sont aussi importants : festival Paille en Son, week-end gourmand, festival Hors Tension, jeux intergénérationnels, soirée jeux, rendez-vous à thème des Jardins de l' Acheneau ...

De nombreuses expositions et bourses sont également organisées :

- Les amis du Sénégal
- Port Vannerie
- Bourse aux jouets
- Bourses aux livres

et plusieurs représentations :

- la chorale
- le Retour musical
- les Jocondes...

Je n'oublie pas non plus les 2 commémorations du 8 mai et du 11 novembre et aussi les 2 fêtes des écoles ...

Je vous remercie tous pour votre implication et votre envie de « vivre ensemble »

LA PLACE DE LA CCCPR depuis 10 ans.

La communauté de communes Cœur Pays de Retz a été créée en 1995. Outre ses compétences d'origine, d'autres lui ont été transférées. Notre président nous en parlera tout à l'heure. Je voudrais souligner la dernière action sur notre commune avec la mise en place d'un composteur collectif pour les logements dépourvus de jardin.

2014

Rythmes scolaires : tout d'abord la mise en place des rythmes scolaires. C'est un sujet qui demande beaucoup de concertation avec les différents acteurs concernés mais aussi des moyens financiers.

Randonnées : inauguration du Tour du Lac (9 communes). Bac à chaîne sur l'Acheneau entre St Léger les Vignes et Port Saint Père.

Suite du projet pôle santé : nous arrivons à la fin de la procédure d'acquisition foncière.

Pôle enfance : nous avançons positivement dans les négociations foncières. Je remercie les propriétaires concernés de leur sens de l'intérêt général.

#### ENJEUX POUR DEMAIN.

Avec une croissance de toutes les tranches d'âge et de toutes les catégories de ménages, comment maintenir la qualité de vie et l'attachement à notre territoire ? Une population qui augmente plus vite que les emplois.

Comment développer le parc de logements ?

Comment développer l'emploi de proximité ?

Comment allons-nous nous déplacer demain ?

Comment préserver l'environnement dans notre développement ?

Les réponses restent à construire mais face au désengagement de l'Etat tant au niveau des services que des finances, la cellule de réflexion et d'actions sera de plus en plus la Communauté de Communes.

C'est pourquoi je souhaite mes meilleurs vœux de mutualisation et de solidarité communautaires.

2014 sera marquée par les élections municipales. Comme vous le savez, j'ai été amené à faire un choix et compte tenu de mon activité professionnelle, je ne renouvellerai pas ma candidature. J'ai fait ce que j'ai pu et j'ai vécu une belle aventure. Je la souhaite à beaucoup d'autres.

Je souhaiterais m'adresser

- à toute l'équipe municipale qui a œuvré avec passion, fidélité et ténacité toujours dans le sens de l'intérêt général
- aux membres du bureau qui m'ont toujours soutenu et ont animé leurs commissions avec succès
- au personnel communal sans qui notre action serait caduque
- aux collègues élus avec qui le travail s'est déroulé dans le plus grand respect et a toujours été constructif
- à toutes les personnes qui m'ont fait confiance

- à celles et ceux qui m'ont demandé de justifier mes choix
- aux services de secours et de sécurité avec qui je me suis retrouvé trop souvent face à des situations dramatiques
- à ceux qui m'ont remplacé dans mon activité professionnelle et qui ont dû faire face à mes longues absences répétitives
- à celle qui m'a toujours mis une assiette le soir sans pour autant me voir
- à vous tous ce soir qui me faites vraiment plaisir pour votre présence,

je voudrais simplement vous dire MERCI.

Discours des vœux de François FOREST  
Le 17 janvier 2014